

833^{ème} Séance

Séance Publique
du jeudi 19 décembre 2019

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 9 DÉCEMBRE 2022 (N° 8.620)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

I POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2020
(p. 4116).

**SECONDE SESSION ORDINAIRE
DE L'ANNEE 2019**

—
Séance Publique
du jeudi 19 décembre 2019
—

Sont présents : M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National ; Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, Vice-Présidente du Conseil National ; Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO, Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA, Pierre BARDY, Mme Corinne BERTANI, MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO, Mme Michèle DITLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA, Mlle Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Pierre VAN KLAVEREN, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance : S.E. M. Serge TELLE, Ministre d'Etat ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie ; M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur ; M. Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé ; M. Laurent ANSELMi, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération. M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Gouvernement.

Assurent le Secrétariat : Mme Virginie COTTA, Chef de Cabinet du Président ; M. Philippe MOULY, Secrétaire Général ; Mme Elodie KHENG, Conseiller en charge du Budget et de l'Économie ; Mme Maryse BATTAGLIA, Chargé de Mission pour les Affaires Sociales ; M. Olivier PASTORELLI, Secrétaire en Chef ; M. Yann BERTRAND, Chargé de Mission pour le Budget et l'Économie ; Mme Marie-Laure PEPINO, Secrétaire ; Mlle Audrey VINCELOT, Attachée Principale.

La séance est ouverte, à 18 heures 30, sous la présidence de M. Stéphane VALERI.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, cher public présent dans cette enceinte, chers téléspectateurs, chers amis qui nous suivez sur Internet, la séance est ouverte.

Je voudrais, en liminaire, excuser le retard de notre collègue Pierre BARDY, qui arrive d'une lointaine ville, pour déplacement professionnel, mais qui va nous rejoindre avant le vote de ce budget.

Je vous rappelle que l'ensemble de cette Séance Publique sera intégralement diffusé sur Monaco Info, ainsi que sur le site internet du Conseil National www.conseilnational.mc, mais également sur nos pages Youtube et Facebook.

I.

**POURSUITE DE L'EXAMEN
DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF
DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2020**

M. le Président.- L'ordre du jour de ce soir, consiste bien sûr à écouter tous les élus qui le souhaiteront pour motiver leur vote sur cette loi de budget. Mais compte tenu des circonstances et de la météo particulière, Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur m'a donné quelques informations, et en accord avec le Ministre d'Etat, je souhaiterais profiter de l'audience qui est la nôtre, en ce moment, pour mieux informer les Monégasques et les résidents de l'alerte météo. Monsieur CELLARIO, je pense que c'est important car c'est un excellent moyen de passer quelques informations utiles, avant que nous attaquions l'ordre du jour à proprement dit.

Nous vous écoutons.

M. Patrice CELLARIO.- *Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur.*

Merci, Monsieur le Président. Bonsoir à tous.

Il y a un épisode méditerranéen qui est à nouveau annoncé pour ce vendredi, qui a amené la Préfecture des Alpes-Maritimes, compte tenu des épisodes précédents et des sols qui sont particulièrement imbibés sur le département des Alpes-Maritimes, sur les hauteurs de précipitations qui sont annoncées, notamment sur le moyen et le haut pays, ainsi que les

vents sur le littoral de la Côte d'Azur, de recommander de limiter les déplacements dans les Alpes-Maritimes et, de ce fait, a demandé la fermeture des écoles et des crèches dans le département des Alpes-Maritimes. Ceci est la décision prise par la Préfecture.

Bien évidemment, la situation en Principauté de Monaco est un tout petit peu différente. Nous avons des écoles et une ville qui n'aura pas tout à fait les mêmes conditions météorologiques, puisque si des hauteurs de précipitations importantes sont annoncées sur la Principauté, elles sont *grosso modo* deux fois moindres de ce qui est redouté dans un certain nombre de secteurs des Alpes-Maritimes.

Donc, nous avons pris la décision de maintenir ouverts les établissements scolaires et les crèches de la Principauté, tout en recommandant aux personnes qui résident sur les Alpes-Maritimes et qui seraient amenées à devoir amener leurs enfants ou venir pour travailler sur les établissements scolaires de Monaco, de suivre les recommandations de la Préfecture en matière de limitation des déplacements, demain. Bien évidemment, il n'y aura aucune sanction pour absence dans les établissements scolaires de la Principauté, demain, si les élèves qui sont en situation de dérogation par rapport à nos établissements se trouveraient à être absents de ces établissements.

Donc, une situation météorologique qui est effectivement, très perturbée, qui est moindre en termes d'alerte que dans les Alpes-Maritimes, ce qui nous a amené à prendre cette décision d'un maintien des établissements scolaires ouverts, mais en invitant les personnes qui résident sur les Alpes-Maritimes de suivre, bien évidemment, les recommandations de la Préfecture, en matière de limitation des déplacements sur les Alpes-Maritimes.

M. le Président.- Merci, Monsieur CELLARIO, pour ces précisions.

Dans le cadre de l'examen du projet de Budget Général Primitif de l'Etat pour l'exercice 2020, que nous reprenons à l'instant, nous allons à présent, écouter les explications de vote des Conseillers Nationaux, avant de procéder au vote de la loi de budget.

Chers collègues, comme nous l'avons convenu, je vous rappelle que chacun d'entre vous dispose de 3 minutes pour ses explications de vote. Je vous serais reconnaissant de respecter ce temps de parole, ce que je dois dire, vous faites très souvent, pour ne pas dire toujours mais ce soir, peut-être, pour cette

séance plus solennelle du vote, je vous demande vraiment de respecter le temps de parole. Je serai un peu moins tolérant que j'ai pu l'être, de rares fois, quand cela était nécessaire, lors de l'examen des chapitres de ce budget.

Traditionnellement, c'est le Rapporteur de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, qui en est d'ailleurs le Président, qui commence à nous expliquer son vote.

Je vous propose, fidèle à cette tradition, Monsieur Balthazar SEYDOUX, de vous donner la parole en premier, puis je la donnerai à tous les élus qui la demanderont.

Alors, j'ai vu se lever les mains de Mme BOCCONE-PAGES, je regarde un peu à droite, un peu à gauche, pour ne pas favoriser un côté plus que l'autre, un peu au centre, Mme GRISOUL, Mme DITLOT, MM. MOUROU, LOBONO, Mme GIBELLI, MM. GRINDA, JULIEN, Mmes BERTANI, ALIPRENDI-DE CARVALHO. De toute façon, vous aurez tous la parole, vous avez levé la main, Monsieur RIT ? Je vous note après Mme ALIPRENDI-DE CARVALHO.

Je ferai un deuxième appel pour les explications de vote, tout à l'heure.

Nous allons commencer par écouter la dizaine d'élus qui ont déjà demandé la parole.

Nous commençons par Monsieur le Rapporteur de la loi de budget, le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, Monsieur Balthazar SEYDOUX.

M. Balthazar SEYDOUX.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

C'est sous le signe d'un partenariat institutionnel qui doit continuer de se renforcer que nos débats budgétaires s'achèvent ce soir, en même temps que cette session d'automne et que cette année 2019 qui aura été très importante pour nos Institutions et pour Monaco.

Ce Budget Primitif 2020 voit la concrétisation d'un plan national logement qui illustre de façon spectaculaire le rapprochement indispensable des positions du Gouvernement et du Conseil National pour venir à bout de la problématique du logement domaniale pour nos compatriotes, pour les foyers monégasques dont la situation le justifie.

Ce budget marque aussi la prise en compte concrète par le Gouvernement de l'urgence de structurer, dans les faits, la préservation de notre qualité de vie. Monaco doit devenir un exemple, et là vous avez du pain sur la planche, Monsieur le Ministre, car si nous avons, *a priori*, fait le tour de tout ce que nous vous conseillons de faire appliquer ou de mettre en œuvre, il vous appartient désormais d'agir pour que, rapidement, les résultats soient visibles.

Pour la qualité de vie, Monsieur le Président, chers collègues, la balle est désormais bel et bien dans le camp du Gouvernement.

Le Conseil National peut être satisfait, et les Monégasques avec lui, des très nombreuses avancées obtenues durant cette année 2019, tant à travers le vote des lois de budget que par les votes de lois structurantes pour notre économie, notamment pour le développement du numérique.

Je suis fier de ces avancées obtenues collectivement, sous la présidence dynamique et déterminée de Stéphane VALERI.

Alors oui, beaucoup de choses restent à faire et vous pouvez compter sur nous, Monsieur le Ministre, pour suivre semaine après semaine la concrétisation des mesures annoncées, pour sans cesse améliorer les politiques publiques de notre pays, pour le bien des Monégasques et des résidents.

Cette vigilance ne viendra pas, ce soir, diminuer ma conviction profonde que les choses vont majoritairement dans le bon sens.

En tant que Rapporteur de cette loi de budget et Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, je voterai donc en faveur de ce Budget Primitif 2020, moyennant cette vigilance sur la concrétisation des annonces en actes. Une nouvelle fois.

Je vous souhaite, chers membres du Gouvernement, chers membres du Conseil National, chers Monégasques, chers amis, un joyeux Noël et une très belle année 2020.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur SEYDOUX.

La parole est à présent à la Vice-Présidente de notre Assemblée, Madame Brigitte BOCCONE-PAGES.

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers amis, chers compatriotes.

Pour la majorité du Conseil National, c'est avec une grande satisfaction que nous avons pris acte des mesures et des annonces faites par Monsieur le Ministre d'Etat dans sa réponse au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale.

Je voudrais en premier lieu, remercier pour la qualité de nos débats, l'ensemble des Conseillers Nationaux de notre Assemblée, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires. Je note d'ailleurs avec lucidité, que c'est la première fois depuis bien longtemps que cette Assemblée connaît des débats si apaisés, avec un travail en commun sur de nombreux sujets et des votes très souvent similaires.

Pour cela, je voudrais, en tant que Vice-Présidente du Conseil National remercier chacune et chacun d'entre vous. Je profite aussi de cet instant particulier pour remercier l'ensemble des permanents, du Cabinet et des assistants d'élu, pour le travail considérable qu'ils ont fourni durant une année dont le rythme a été très soutenu.

Ce Conseil National, dirigé par M. Stéphane VALERI, a bel et bien retrouvé sa place et joue à nouveau tout son rôle, c'est aussi grâce à ce travail de tous.

En second lieu, je voudrais confirmer au Gouvernement que si nous sommes partenaires et que nous sommes plutôt positifs et optimistes, nous sommes avant tout des pragmatiques, et nous resterons vigilants sur les délais et l'application concrète des mesures annoncées.

Après la résolution de la priorité nationale absolue que constituait le logement, que nous suivons de près, il s'agissait de faire de la qualité de vie le dossier central de cette période budgétaire. Nous avons réussi. Nous avons réussi ensemble avec le Gouvernement à faire en sorte que la préservation de notre qualité de vie devienne un élément essentiel de la politique qu'il conduit. Une nouvelle fois, c'est l'ensemble de notre fonctionnement politique et institutionnel qui sort grandi de ce partenariat et de cette capacité à sortir par le haut de positions à l'origine éloignées.

Je voterai en faveur de ce budget, avec la fierté collective du devoir accompli et l'attente vigilante de la concrétisation ressentie et perceptible par la population, des décisions prises à l'occasion de nos débats.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame la Vice-Présidente.

La parole est à présent à notre collègue, Monsieur Jean-Charles EMMERICH.

M. Jean-Charles EMMERICH.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers Monégasques.

Ce budget 2020 aura permis de faire avancer de nombreux sujets importants, pour nos compatriotes ainsi que pour les résidents grâce aux échanges constructifs, entre le Gouvernement et le Conseil National.

Tout d'abord, la transition du numérique a pris une place importante dans nos préoccupations communes et les avancées en ce sens sont véritablement importantes.

En effet, le vote des textes, lors des précédentes séances publiques sur l'identité numérique et sur l'économie numérique ouvrent des perspectives intéressantes, en introduisant de nouveaux concepts qui sont appelés à faciliter le quotidien des résidents de la Principauté.

De plus, les orientations prises, concernant le texte sur la technologie blockchain, pourraient nous amener à être précurseur en la matière avec un cadre novateur et des possibilités importantes autant en termes de création de nouveaux emplois qu'en attirant de nouveaux investisseurs en Principauté.

Par ailleurs, la mise en place de cours de *coding*, dans les établissements scolaires de la Principauté, ouvre de nouvelles perspectives d'avenir pour nos jeunes.

Un autre point au cœur de nos débats a été la qualité de vie.

Sur ce dernier point aussi, beaucoup d'échanges vont dans le bon sens, et plus particulièrement concernant la circulation en Principauté.

Je citerai notamment les discussions en cours pour la mise en place de navettes maritimes entre Nice et Monaco. Et aussi la mise en place du Pass Sud Azur, qui permettra d'utiliser tous les moyens de transport en commun à Monaco et dans le département des Alpes-Maritimes, avec un seul et même titre de transport.

Autant de points qui vont dans le futur améliorer notre qualité de vie, non seulement d'un point de vue pratique en désengorgeant les rues de la Principauté, mais aussi en limitant plus généralement la pollution.

Enfin, je parlerai bien sûr d'un point important pour l'embauche qui est l'annonce d'une nouvelle école des jeux dont les tests sont actuellement en cours et qui débutera en janvier prochain.

Je voterai bien sûr en faveur de ce Budget Primitif 2020.

Et pour terminer mon propos, je souhaiterais remercier, pour leur travail et leur efficacité, l'ensemble des permanents du Conseil National qui œuvrent chaque jour à nos côtés et je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur EMMERICH.

Nous écoutons à présent notre benjamine pour ses explications de vote, Mme Marine GRISOUL.

Mme Marine GRISOUL.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues.

Alors que nous nous apprêtons à voter le deuxième Budget Primitif de cette mandature, je tiens, ce soir, à dire que je suis satisfaite. Oui je suis satisfaite, car les échanges entre nos deux Institutions se sont déroulés dans un climat apaisé, loin de toute approche dogmatique.

Satisfaite également car le Gouvernement a su entendre les demandes du Conseil National dans de nombreux domaines. Les discussions ont été constructives, et des engagements ont été pris.

Alors bien sûr, nous n'en sommes qu'au stade des engagements et des promesses et je serai, tout comme mes collègues, très attentive à leur mise en œuvre et leur exécution. Mais je ne doute pas de la détermination du Gouvernement sur ces sujets d'intérêts généraux, sur lesquels nous partageons désormais la même position.

Vous l'aurez compris, je veux parler de la qualité de vie, et sur ce domaine, je serai l'année prochaine particulièrement vigilante, notamment s'agissant du tri des déchets ou encore de la pollution.

Bien entendu, je serai également attentive à tous les autres sujets sur lesquels nous allons travailler. Et à ce titre, Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, je n'oublie pas les Monégasques de l'étranger. J'espère que nous pourrons travailler de concert l'année prochaine avec, bien entendu, mon collègue et ami José BADIA, pour continuer les efforts qui ont déjà été entrepris pour notre communauté monégasque qui vit à l'étranger.

Je voterai en faveur de ce budget, et je profite de l'occasion pour souhaiter à l'ensemble des Monégasques, qu'ils soient en Principauté ou ailleurs, de très belles fêtes de fin d'année.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Mme GRISOUL.

La parole est à présent à Madame Michèle DITTLOT.

Mme Michèle DITTLOT.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers auditeurs.

Les débats que nous avons pu avoir durant ces deux dernières semaines sur le Budget Primitif 2020 m'ont, dans l'ensemble, apporté satisfaction. Je me réjouis que le Gouvernement ait su entendre le Conseil National sur un certain nombre de dossiers majeurs pour notre Principauté.

Et plus particulièrement, je pense, outre au plan national pour le logement, aux chantiers structurants qui ont débuté ou qui vont bientôt démarrer, sur l'îlot Pasteur et à Fontvieille, je pense également à l'essai de gratuité des bus qui sera bientôt mis en place, même si je regrette qu'il ne porte pas sur l'ensemble du réseau des autobus de la Principauté, je pense, encore, à ce sujet essentiel de la préservation de la qualité de vie pour les Monégasques et les résidents.

J'espère que les prochains mois sauront conforter la satisfaction qui est ce soir la mienne, et que nous aborderons les prochains budgets dans le même climat d'entente entre nos deux Institutions.

Pour ces raisons, notamment, je voterai ce soir en faveur de ce Budget Primitif 2020, et j'espère que des efforts seront rapidement mis en œuvre dans d'autres domaines.

Je prendrai, par exemple, le sujet qui m'est cher, celui de l'Annuaire des Artistes. Je souhaite, et nous l'avons déjà évoqué lors de ces débats, qu'une version papier de ce dernier soit éditée. Je suis certaine que d'ici le mois de juin, et après avoir pris l'avis de professionnels, vous saurez, Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, apprécier la nécessité, et que tout sera alors mis en œuvre pour produire un annuaire correspondant à la qualité des artistes de Monaco et ce dans les meilleurs délais.

Quand je pense à des sujets sur lesquels j'espère que des efforts seront entrepris, et quand je parle de délais, je ne peux m'empêcher, Monsieur le Ministre, d'évoquer la persistance de certaines lenteurs administratives.

Je suis convaincue que nous en avons tous conscience, et je ne doute pas que des évolutions sur ce sujet pourront être réalisées, d'ici les prochains mois *via* notamment le développement des démarches dématérialisées, facilitées par le vote récent des textes sur le numérique.

Vous avez les moyens, Monsieur le Ministre, de rendre vos Services bien plus performants, je vous saurais gré de tout mettre en œuvre pour qu'il en soit ainsi.

Je souhaite à tous et à toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je vous remercie.

(Sonnerie).

M. le Président.- Merci, Madame DITTLOT, vous êtes parfaitement synchronisée avec la sonnerie.

Je vais donner la parole à présent à Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, puis nous continuerons par MM. MOUROU, LOBONO, Mme GIBELLI, MM. GRINDA, JULIEN, Mmes BERTANI, ALIPRENDI-DE CARVALHO et M. RIT.

Nous écoutons tout d'abord, Madame Nathalie AMORATTI-BLANC, Présidente de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille.

(Arrivée de M. Pierre BARDY).

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

« *Les promesses n'engagent que ce qui les croient* ».

Ces mots ont souvent résonné dans mon esprit depuis l'ouverture de ces débats budgétaires. Bien sûr, il est évident que beaucoup de choses ont avancé. Bien sûr, la majorité du Conseil National a obtenu du Gouvernement un nombre important de mesures dans différents domaines. Mais je suis désolée, j'ai toujours ce sentiment désagréable que certains membres du Gouvernement que vous dirigez, Monsieur le Ministre, considèrent encore le Conseil National, soit comme une Institution composée d'adversaires, soit comme une sorte de frein déraisonnable.

Eh bien oui, nous n'avons sans doute pas, tous ici, dans cette enceinte, la même définition du mot « partenaire » et cela est bien dommage.

Je relèverai certains points, ce soir, qui m'ont interpellée à différents degrés, entre le manque d'anticipation, le problème d'absence de concertation en amont ou aussi le manque d'audace.

Tout d'abord, je me réjouis que l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales puisse disposer, comme le Gouvernement s'y est engagé, de crédits supplémentaires nécessaires à la location d'un appartement d'urgence pour les femmes victimes de violences et en insécurité domestique, en dehors des horaires de disponibilité de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales. Mais, je trouve déplorable de devoir batailler autant de temps pour que cette mesure soit acceptée.

Concernant le test de gratuité des bus sur une ligne qu'il reste à déterminer en lien avec le Conseil National, je trouve que la mesure est totalement insuffisante et surtout incohérente, je l'ai déjà dit.

Le test doit être global car ainsi nous aurions pu avancer dans la même lignée que le Luxembourg, pays dans lequel la gratuité du réseau de bus a déjà fait ses preuves en termes de report modal entre voitures et transports en commun.

En outre, je ne peux m'empêcher de me poser la question du modèle économique de la Compagnie des Autobus, sujet que nous avons déjà abordé avec le Gouvernement et qui restera au cœur de nos discussions l'an prochain.

Concernant le portail santé, annoncé à grands volumes de communication depuis de nombreux mois, les délais sont bien trop longs. C'est la communication qui doit suivre la concrétisation et non l'inverse.

Enfin, j'attends beaucoup dans un autre domaine,

celui de la réorganisation de la Direction des Travaux Publics. Sur ce point aussi je serai vigilante, car il s'agit d'un enjeu majeur pour la gestion des chantiers publics, afin de pouvoir sortir par le haut de la situation intolérable que nous vivons entre retards et surcoûts démesurés.

Vous l'avez compris, vous n'aurez pas ma voix ce soir. Je la mets en suspens et je ne demande qu'à vous l'accorder à l'occasion du Budget Rectificatif, à la condition que vos promesses se transforment en actes.

J'espère également que le Gouvernement n'attendra pas cette prochaine échéance budgétaire du mois d'octobre pour manifester son intérêt de partenaire institutionnel et pour se souvenir de nos demandes légitimes et raisonnables réalisées lors de ce Budget Primitif...

(Sonnerie).

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- ...alors je souhaite de très bonnes fêtes à tous les Monégasques et à tous nos compatriotes de l'étranger.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame AMORATTI-BLANC.

La parole est à présent au Président de la Commission de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Marc MOUROU.

M. Marc MOUROU.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministre, Monsieur le Président, chers collègues, chers compatriotes.

Ce Budget Primitif 2020 a permis de réaffirmer nos demandes concernant des mesures concrètes pour la qualité de vie du pays et des tests à mettre en œuvre dans les prochains mois. Cette problématique des nuisances sonores, de phasage de chantiers ou bien encore de mobilité douce s'annonce comme la priorité absolue de cette nouvelle année.

Sur un thème aussi important, toutes les actions sur lesquelles nous devons réfléchir ensemble auront pour but d'améliorer la vie et le quotidien de nos compatriotes, des résidents et des pendulaires.

Pour la jeunesse, le renouvellement et les crédits inscrits pour la deuxième édition du *MC Summer Concert* sont une grande satisfaction. Ils permettront aux jeunes de la Principauté de profiter à nouveau d'un grand concert et d'une programmation choisie pour eux, par eux, pour la deuxième année consécutive.

Le nouveau format du Pass'sport Culture, depuis cet été, est également une belle avancée, avec l'élargissement de la tranche d'âge et de la période, à toutes les petites vacances maintenant possible, sauf les vacances de Noël, pour les jeunes de 11 à 25 ans. Une application mobile sera développée en 2020 afin de rendre plus accessible et ludique la méthode de réservation et le répertoire d'activités culturelles et sportives proposées.

Toujours pour la jeunesse, nous demandons l'implantation d'un *city-stade*, en libre-service, sans avoir besoin de réserver ou de faire partie d'un club, ce qui sera un réel plus pour les enfants et adolescents, pour faire du sport en toute sécurité et dans un Monaco *intramuros*. Nous attendons à présent que le Gouvernement concrétise ce *city-stade*.

Concernant la thématique sportive, après un long travail de la part des membres de la Commission Nationale des Sports, la nouvelle méthodologie ainsi qu'une règle commune quant à l'octroi de subventions sportives supplémentaires sont également des avancées majeures dont nous sommes très satisfaits. Après de longs débats et discussions, l'aide rehaussée de l'Etat apportée aux associations sportives est également à souligner. Elle est et restera primordiale afin d'accompagner au mieux les quelques 70 associations et 16.000 pratiquants qui, en loisir comme en compétition, participent au rayonnement de la Principauté.

D'autres sujets resteront cependant en suspens pour l'an prochain.

Concernant l'éducation, après avoir permis l'augmentation de près de 50 % de l'enveloppe budgétaire consacrée aux bourses d'études et une plus grande flexibilité dans le règlement des bourses, ce qui permettra à un plus grand nombre d'étudiants d'obtenir une aide financière de l'Etat, il faudra veiller à raccourcir les délais administratifs pour les versements de celles-ci. Cette année test permettra de faire le bilan et d'ajuster au mieux la manière dont la vérification des pièces justificatives est effectuée, afin de tenter de l'accélérer au maximum et livrer au plus vite les bourses aux étudiants sur leur compte en banque.

Nous attendons également confirmation d'une orientation plus proactive de nos élèves afin de leur permettre de bien choisir leur cursus étudiant, notamment avec des *coachings* personnalisés, et d'obtenir une meilleure veille informationnelle sur les métiers de demain, dans les domaines du numérique, du digital et d'autres métiers d'avenir.

Un nouveau cycle d'investissement en faveur de la transition numérique, destiné à renforcer l'attractivité de notre territoire tout en veillant à redynamiser notre politique audacieuse de développement économique, durable, sociale et solidaire sera également un point fort de la vie de notre pays.

Sérieux, ingéniosité et pragmatisme seront les maîtres mots qui guideront l'exécution de ce budget pour l'année 2020, et je voterai donc en faveur de celui-ci avec également de très belles fêtes et un grand merci à tous les permanents du Conseil National.

Merci.

(*Sonnerie*).

M. le Président.- Merci à vous aussi, pour votre synchronisation parfaite.

(*Rires dans l'hémicycle*).

M. le Président.- Nous allons à présent écouter pour sa motivation de vote, le Président de la Commission du Logement, Monsieur Franck LOBONO.

M. Franck LOBONO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers amis, chers Monégasques.

Je ne ferai pas un long discours pour confirmer mon soutien à ce budget et mon vote favorable.

Voilà des années qu'un Président de la Commission du Logement n'aura pas eu autant de satisfactions sur ce sujet aussi crucial pour les Monégasques. Le logement est désormais une priorité partagée par le Gouvernement et notre Assemblée.

Des actions concrètes et massives sont là :

- Le Plan National pour le Logement avec des nouveaux immeubles dont les premiers étages sont déjà sortis de terre, en prévision de leur livraison en 2022 :

- L'évolution de l'ANL avec un taux de prise en charge qui passe, dès le mois de janvier, de 60 à 80 %, pour mieux accompagner tous les nouveaux locataires dans le privé :
- Le projet de loi n° 1006, reprenant la proposition de loi votée dès le mois de juin 2018 par notre Assemblée, qui va nous permettre d'arrêter la destruction du secteur protégé. Depuis des années, les différentes mandatures se sont « cassé les dents » sur la préservation du secteur protégé. Nous allons y parvenir, en réaffirmant la place de l'Etat dans ce secteur, et en rendant aux propriétaires privés leur liberté dans les futurs nouveaux immeubles. J'en suis particulièrement heureux et fier.

Si je devais émettre une réserve, elle concernerait le besoin impérieux du respect des délais des constructions. Je veux rappeler que chaque année, une centaine de nouvelles demandes d'attribution se rajoutent aux précédentes non satisfaites. D'ici 2022, nous aurons donc besoin de toutes les constructions en cours et nous ne pourrions pas accuser le moindre retard. Je pense, en particulier, à la deuxième tour Testimonio II bis où le choix du constructeur n'est pas encore arrêté. Il faut que le promoteur fasse le bon choix, celui d'un constructeur sérieux qui a déjà fait ses preuves lors de précédentes opérations en Principauté.

Ce budget 2020 est l'amorce concrète du Plan National pour le Logement. Nous sommes aux fondations d'un immense et ambitieux projet, pilier déterminant de l'équilibre social de notre Principauté.

Je souhaite, en fin de discours, évidemment à toutes et à tous, présenter mes vœux aux familles et de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci.

J'ai encore un certain nombre de demandes de parole, je crois que j'ai oublié et je m'en excuse, je vais vous donner la parole maintenant, Monsieur Fabrice NOTARI, le Président de la Commission pour le Suivi de la Négociation avec l'Union Européenne. Puis, ce sera à Mme GIBELLI et M. GRINDA qui enchaîneront.

Pour vos explications de vote, nous vous écoutons, Monsieur NOTARI.

M. Fabrice NOTARI.- Merci, Monsieur le Président.

Je ne voterai pas contre ce budget car comme l'ont déjà exprimé certains de mes collègues, nous avons obtenu beaucoup de promesses et cela est très encourageant pour la suite de cette mandature.

Bien sûr beaucoup de ces points, comme je le souligne, restent des promesses et il convient donc de rester très vigilants dans les prochains mois pour voir la réalisation de ces actions et être pleinement satisfaits, je ne doute pas que cela se fera.

Donc, je ne ferai pas, ce soir, un inventaire à la PRÉVERT. Je souhaite néanmoins revenir sur un point, c'est un point technique de bonne gestion budgétaire.

En 2011, nous avons voté, dans cette enceinte, une résolution sage pour la gestion des finances publiques, c'est bien sûr notre rôle dans cet hémicycle, pour mettre de côté une somme de 45 M€ en prévision des travaux du nouvel hôpital Princesse Grace.

Cette année, cette provision annuelle est supprimée du Budget Primitif sous prétexte que les travaux ont tellement de retard qu'il n'y a pas d'urgence à la faire et l'on table sur la possibilité, dans le futur, de trouver ces financements.

Je regrette cette position, même si je la comprends fort bien, car rien ne prouve que dans les prochaines années nous n'ayons pas à faire face à une nouvelle crise financière, que nous aurons alors un chantier enfin à plein régime, et une urgence à finir les travaux pour obtenir cet équipement si important pour notre Principauté.

De plus, le budget des travaux a quasiment doublé depuis 2011 et il faudra donc bien, un jour, aussi payer cette différence.

Pour ces raisons, je pense qu'il fallait garder l'inscription de cette ligne de 45 M€. Pour ces raisons et le fait que 45 M€ dans notre budget ce n'est pas rien. Je m'abstiendrai.

M. le Président.- Merci, Monsieur NOTARI.

Nous écoutons à présent notre collègue, Madame Marie-Noëlle GIBELLI.

Mme Marie-Noëlle GIBELLI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers téléspectateurs, chers amis.

Je peux ce soir dire que je suis satisfaite des débats intenses relatifs à ce Budget Primitif 2020, qui vient clôturer cette année. Et je suis impatiente de voir se concrétiser les engagements qui ont été pris ces derniers mois par le Gouvernement, à court, moyen et long termes.

Cependant, avec l'ensemble de mes collègues, nous serons vigilants à la mise en œuvre des mesures s'agissant du maintien à domicile des personnes âgées. Et je resterai également très attentive aux mesures qui seront prises pour limiter les nuisances des travaux du chantier du Bel Air, situé à proximité, comme vous le savez, d'un autre chantier, celui du nouveau CHPG.

C'est également avec satisfaction que j'ai accueilli certaines nouvelles :

- Comme le projet d'un Centre d'accueil de Jour destiné aux enfants et adolescents, résidents et scolarisés à Monaco, ayant des troubles du comportement. Celui-ci, situé à proximité de Monaco, est livré en 2022.
- Ou encore, la réflexion qui est en cours pour la réalisation d'une structure au Devens qui permettra d'avoir, à horizon 2023, 25 à 30 places supplémentaires pour accueillir des personnes en situation de handicap. Pour rappel, le CAPS 2 est déjà sur ce site du Devens.
- Et enfin, la réflexion menée sur l'intégration d'un foyer de vie pour personnes en situation de handicap, au sein du projet IDA. Ce foyer devrait être composé d'unités de vie et d'espaces communs, et la présence d'un éducateur de 17 heures à 7 heures du matin sera effective. Ce qui répond aux besoins actuels en Principauté.

J'ai été également heureuse d'apprendre que vous aviez décidé de répondre favorablement à la demande de l'association Amore Psy visant à proposer des tarifs réduits aux personnes ayant le statut d'adultes handicapés.

Enfin, je suis très satisfaite que, depuis quelques jours, un disque sonore soit mis en place dans les autobus de la Principauté, afin de rappeler les règles de civisme aux usagers. C'est une demande du Conseil National qui a été entendue par le Gouvernement et je vous en remercie.

Pour conclure, je souhaiterais rappeler que le sujet qui a constitué une des préoccupations majeures des Conseillers Nationaux lors de ces débats, comme depuis de nombreux mois, est celui, bien évidemment, de la qualité de vie. J'espère que les actions que vous nous avez confirmé mettre en œuvre seront d'ici peu

perceptibles, pour permettre à notre Principauté de demeurer un exemple dans ce domaine.

Je voterai en faveur de ce Budget Primitif 2020 et avant de conclure...

(Sonnerie).

Mme Marie-Noëlle GIBELLI.- ...je tenais à vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame GIBELLI.

La parole est à présent à notre collègue, Monsieur Jean-Louis GRINDA, Président de la Commission pour le suivi du Fonds de Réserve Constitutionnel et la Modernisation des Comptes Publics.

Nous vous écoutons.

M. Jean-Louis GRINDA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

Pour illustrer mon propos de ce soir, je vais commencer par un mensonge : j'ai 39 ans.

En effet, imaginons que le fonctionnaire en charge de rédiger mon acte de naissance ait écrit 1980 au lieu de 1960. Peut-être l'a-t-il fait involontairement, peut-être a-t-il agi sur instruction d'une personne qui voulait me voir différent de ce que j'étais vraiment ? Peu importe, administrativement, j'ai 39 ans. Est-ce pour autant la vérité ? Bien sûr que non.

Tout le monde le sait, tout le monde s'en rend compte puisque cela se voit comme les rides au milieu du visage. Mais par courtoisie, habitude, naïveté ou complaisance, on fait semblant de me croire quand je dis fièrement que j'ai 39 ans.

Eh bien, il en va de même avec le budget de notre Principauté. Il nous est annoncé un excédent d'un peu plus de 4 M€, mais ce n'est pas la réalité. Il est en réalité en déficit de 200 M€. Comment est-ce possible puisqu'il est écrit noir sur blanc que nous sommes en excédent ? Je vais maintenant vous le démontrer.

Tout d'abord, nous ne mettons plus de côté la traditionnelle et indispensable provision de 45 M€ pour le nouvel hôpital Princesse Grace, reportant cela à plus tard alors que nous savons tous que le coût de cet équipement va pulvériser le milliard d'euros.

C'est bien la première fois que le colossal retard de ce chantier va rendre service, puisque c'est l'argument avancé.

Ensuite, nous vendons au Fonds de Réserve Constitutionnel pour 100 M€, soit 2 M€ d'actions SBM. Il est vrai qu'elles y ont leur place puisque ce sont des actifs rentables. Mais cette vente ne se fait que dans le but d'augmenter artificiellement nos recettes. Ce n'est pas de la richesse produite, c'est de la vente d'actifs, un peu comme si un Monégasque vendait son appartement dans le Carré d'Or pour poursuivre son train de vie élevé, pour ne pas dire excessif. Les deux tiers des actions SBM de l'Etat ont donc été vendues cette année au Fonds de Réserve Constitutionnel entre le Rectificatif 2019 et le Primitif 2020. Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie nous a indiqué que le dernier tiers attendrait 2021, et après ? En 2022, il n'y aura plus rien à vendre, il faudra donc trouver d'autres recettes ou plus raisonnablement envisager de contrôler nos dépenses.

Enfin, et ce n'est pas un détail, je faisais observer à la dernière séance d'examen budgétaire que nos Comptes Spéciaux du Trésor étaient débiteurs d'un montant de 60 M€. Certes, cette somme est hors Budget Primitif. Mais cet argent, il faudra quand même le sortir. Tout ceci additionné représente donc un déficit latent de 200 M€.

Et pourtant, j'ai voté la quasi-totalité des chapitres du budget. Au-delà de quelques divergences de vues sur telle ou telle ligne, ce budget est parfaitement exact et sa présentation imparable : il est en excédent. Il est en excédent, comme moi, j'ai 39 ans.

Ce que je dis ce soir, tout le monde le sait dans cet hémicycle. Tout le monde. Mais par courtoisie, habitude, naïveté ou complaisance, beaucoup font semblant de croire en cet excédent.

Permettez-moi, pour ma part, de ne pas faire semblant, je ne voterai pas ce Budget Primitif 2020.

(Sonnerie).

M. le Président.- Merci, Monsieur GRINDA.

Pour l'information objective de ceux qui nous écoutent, je suis obligé de dire deux choses quand même.

Tout d'abord, les Comptes Spéciaux du Trésor n'ont jamais, dans l'histoire de ce pays, été comptés comme des dépenses du budget, ce serait la première fois. Dans ce cas-là, ces 60 M€, on pouvait les mettre, depuis 50 ans, chaque année, dans le budget.

D'autre part, je ne veux pas polémiquer, mais juste donner des informations objectives.

Deuxième information objective, une partie des enveloppes que nous voterons ce soir ne seront pas dépensées. Vous le savez bien. Là, vous faites le compte de ce que vous souhaitez faire pour votre démonstration, mais alors, il faut aussi rajouter qu'une partie des dépenses inscrites, que nous votons, ne seront pas exécutées. Il y a les dépenses de personnel, où l'on vote des budgets annuels de dépenses, alors que l'on recrute 3, 6 ou 9 mois plus tard des personnes pour pourvoir ces postes.

Il y a l'équipement. Nous sommes très en retard parce qu'il y a beaucoup de retard sur les chantiers sur les dépenses d'équipements. Donc, chaque année, c'est environ 100 M€ que nous ne dépensons pas. Ça aussi, il faut le retirer à vos chiffres, si on est objectifs.

Et enfin, les 45 M€ de l'hôpital, ce n'est pas une dépense. Donc, ce n'est pas tout à fait honnête de les compter comme une dépense. Il s'agit de ne plus inscrire une provision, mais on ne va pas dépenser 45 M€ puisque les dépenses pour la construction du CHPG sont déjà inscrites dans ce budget.

Je conclus, quand je vois vos chiffres et les miens, qu'on est à l'équilibre. Donc, finalement, on n'est pas loin de ce que l'on va voter. C'est-à-dire quelques 3 ou 4 M€, parce que, par contre, je ne nie pas ce que vous avez dit au sujet des 100 M€ d'actions à la SBM. Il faut les compter, c'est justifié, vous l'avez dit aussi, mais, effectivement, il ne faut pas les compter comme une vraie recette, vous avez raison.

Mais si je compte ces 100 M€, je ne compte pas les Comptes Spéciaux du Trésor, on ne les a jamais pris en compte, et je ne prends pas en compte les 45 M€, car ils ne représentent pas une dépense. On ne les met pas de côté, mais on ne les dépense pas non plus, vous ne pouvez pas les compter comme une dépense, c'est faux. Donc, on est à l'équilibre, puisque, comme chaque année, on va voter 100 M€ qui ne seront pas dépensés pour les chantiers publics.

Je vous redonne bien volontiers la parole, même si ce n'est pas l'usage. Je ne peux pas laisser étaler ces chiffres sachant que le Gouvernement n'a pas, dans ce débat, la possibilité de répondre. Je pense qu'il faut donner des chiffres les plus impartiaux possibles, pour une information la plus objective de celles et ceux qui écoutent ces débats.

Je vous en prie, Monsieur GRINDA, je vous redonne exceptionnellement la parole.

M. Jean-Louis GRINDA.- Oui, parce que je ne savais pas que ce soir, on engageait un débat, Président. Je vous remercie de me donner la parole.

M. le Président.- Vous vous rendez compte, si je ne dis rien, les gens qui écoutent pensent que Monaco est en déficit de 200 M€, je ne peux pas vous laisser dire cela. Ce n'est pas vrai. Donc, je voudrais rassurer les Monégasques et les résidents, nous ne sommes pas en déficit de 200 M€ et je vous redonne la parole.

M. Jean-Louis GRINDA.- Ecoutez, je pense que grâce à vous, le Gouvernement va passer de meilleures fêtes de Noël. Je tiens juste à dire une chose, j'ai bien pris la précaution de dire que les Comptes Spéciaux du Ténor, du Trésor pardon, c'est une déformation professionnelle, étaient absolument hors budget, mais de toute façon, l'argent du budget, un jour ou l'autre, il faut le sortir, c'est une réalité.

Deuxièmement, on ne peut comparer ce qui est comparable. Ainsi, comme je l'ai dit dans mon propos liminaire, que vous n'aurez certainement pas oublié, Monsieur le Président, j'avais bien indiqué que l'on ne pouvait comparer que deux budgets primitifs équivalents. Et que dans un budget, on retire 45 M€, ce n'est pas la même chose que dans le précédent. C'est un fait.

Vous avez parlé des 100 M€, je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que c'est comme ça. Quant au fait, que vous dites, avec justesse, Monsieur le Président, que l'intégralité des dépenses d'équipement ne sont pas épuisées, en termes d'exercice – nous l'avons déjà dit, je l'ai dit également pour être cohérent dans mon propos liminaire, on peut s'y rapporter – moins 20 % à peu près. Moi, je n'ai pas de boule de cristal, rien ne me dit que l'année 2020 sera la même que l'année 2019.

Donc, j'invite tout le monde à la prudence et mon discours restera le même. Nous avons une divergence de vue, je suis dans mon rôle.

Merci beaucoup.

M. le Président.- Tout à fait et je suis très heureux que vous ayez pu l'expliquer.

Je reprends la parole. Excusez-moi aussi, ce n'est pas l'usage mais vous n'avez pas abordé ces chiffres dans les quatre soirées précédentes et donc, si on avait eu ce débat précédemment, je ne l'aurais pas repris, mais vous n'aviez jamais encore parlé de 200 M€ de déficit.

M. Jean-Louis GRINDA.- J'avais parlé de 145 M€, c'est juste, j'avais parlé de 140 et je n'avais pas mis ainsi que je vous l'ai dit, enfin je suis assez surpris que l'on entame un débat Président, donc je préfère l'arrêter maintenant, sinon je suis intarissable.

M. le Président.- Nous allons l'arrêter, je crois que chacun a entendu les deux analyses et chacun pourra se faire une opinion en toute objectivité.

M. Jean-Louis GRINDA.- Président, pour l'honnêteté, reportez-vous à mon propos liminaire, j'ai dit exactement la même chose que ce que vous avez dit, exactement, sur les 100 M€ et sur les 45 M€.

Merci beaucoup.

M. le Président.- Nous continuons donc ces explications de vote.

Nous arrivons à présent au Président de la Commission pour le Développement du Numérique, Monsieur Franck JULIEN.

M. Franck JULIEN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers compatriotes.

C'est sous le prisme de la Commission pour le Développement du Numérique que je justifierai ce soir ma décision de vote.

Pour la deuxième année consécutive, le Gouvernement a fait du numérique un des piliers de son plan d'action gouvernemental.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors de nos débats, toutes lignes confondues, le budget du numérique s'établira en 2020 à une somme supérieure à 58 M€.

D'après les calculs que j'avais effectués en 2018, proportionnellement, c'est-à-dire en tenant compte du nombre de personnes qui résident à Monaco ou qui y travaillent, ceci nous place à des niveaux similaires à ceux d'un pays leader en la matière tel que Singapour.

Néanmoins, pour reprendre l'expression utilisée par le Gouvernement dans son rapport sur le projet de budget, la dette technologique de la Principauté, c'est-à-dire son retard, demeure très importante. Mais grâce aux projets en cours, tels que le *cloud* souverain, l'infrastructure *smart city*, l'infrastructure de gestion de données, la mise à niveaux des réseaux de l'Administration monégasque, la future plateforme d'identité numérique, le développement de nouveaux télé-services, etc... cette dette technologique va se réduire considérablement.

Autre retard constaté dans le numérique, le législatif. Même si nous avons voté, le 4 décembre dernier, deux projets de loi très importants et une proposition de loi innovante, notre retard demeure conséquent.

Je demeurerai pour ma part très attentif aux délais que prendra le Gouvernement pour publier les différents textes règlementaires relatifs aux deux projets de loi qui ont été récemment votés, tout comme je serai vigilant sur la date de dépôt des prochains textes relatifs au numérique.

Je pense notamment à celui qui permettra à Monaco de se mettre en conformité avec le Règlement Général pour la Protection des Données et la Convention européenne dite 108 + relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

De même, nous serons vigilants sur le futur texte sur les communications électroniques qui devra nous permettre de moderniser nos relations avec l'opérateur national de télécommunications.

Par ailleurs, nous allons, dans les semaines à venir, continuer le travail en cours sur le projet de loi sur le blockchain. Sujet ô combien essentiel au financement des sociétés à Monaco et à la diversification de l'économie monégasque.

Je conclurai donc mon intervention en indiquant que l'année 2020 sera une année pivot pour le développement du numérique à Monaco et le Conseil National y sera pleinement associé par l'étude des différentes lois y afférant.

C'est donc avec beaucoup d'espoir pour le projet *Extended Monaco* que je voterai en faveur de ce Budget Primitif 2020.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur JULIEN.

Nous écoutons à présent, Madame Corinne BERTANI.

Mme Corinne BERTANI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers Monégasques.

Ce Budget Primitif 2020 m'a permis de parler à nouveau du commerce en Principauté.

Le Centre Commercial de Fontvieille qui nous a été présenté, en séance privée, correspond maintenant à nos attentes.

Avec un doublement des places de parking, un hypermarché plus grand, un cinéma d'au moins 4 salles, et bien sûr des logements pour les Monégasques.

C'est une bonne nouvelle pour Monaco. Le Conseil National restera néanmoins très attentif aux phases de travaux, en s'assurant qu'ils engendrent le moins de nuisances possibles pour les commerçants qui resteront ouverts pendant cette période.

La transformation du centre commercial sera certainement un moment difficile pour les commerçants, mais nous serons à leurs côtés, et je suis convaincue que le résultat final sera un centre commercial de grande qualité et attractif. Il en va de même pour les commerçants du Larvotto.

C'est en tout cas ce que nous attendons tous pour Monaco.

Bien entendu, je n'oublie pas les commerçants des autres quartiers, et la réactivation de l'Observatoire du Commerce sera un des moyens qui nous permettra de continuer d'échanger et de trouver des pistes concrètes pour redynamiser les artères commerçantes.

Je reste bien sûr toujours attentive à la problématique des locaux vides et des vitrines laissées à l'abandon. Les prochaines réunions entre le Conseil National et le Gouvernement permettront, je l'espère, d'étudier des solutions à ce problème, très pénalisant pour l'attractivité commerciale de notre pays.

Pour conclure, je porterai la plus grande attention à tous ces dossiers, et parce que je reste confiante, je voterai en faveur de ce Budget Primitif.

Je vous remercie et bonnes fêtes à tous.

M. le Président.- Merci, Madame BERTANI.

La parole est à présent à notre collègue, Madame Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO.

Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues.

Je souhaiterais, en liminaire, remercier le Gouvernement des échanges fructueux que nous avons eus entre nos deux Institutions. Notre pays a toujours connu un régime économique et social en bonne santé et nous nous devons, tous ensemble, de garder cet équilibre aujourd'hui et pour les générations à venir.

Lors de mon abstention pour le Budget Rectificatif 2019, je vous avais fait part des points sensibles sur lesquels nous devons être extrêmement vigilants concernant la mobilité et la qualité de vie.

L'objectif de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre à 2030 et de 20 % le trafic des véhicules légers, nécessite des mesures importantes.

La création de trois nouveaux parkings aux frontières de la Principauté sera très certainement un élément déterminant dans la réduction du trafic des véhicules légers.

Je souhaite ce soir exprimer ma satisfaction sur les mesures qui verront le jour à court et moyen termes.

À ce titre, j'ai bien noté, lors de nos échanges, le remplacement du parc des ascenseurs, le changement des escalators, le renforcement des TER, le nouveau système de covoiturage, la création de plusieurs pistes cyclables, la mise en place de l'Unité de préservation du cadre de vie, ou encore les tests de bus gratuits, autant de mesures qui seront applicables dès 2020 et qui auront un impact positif sur la mobilité.

J'attire l'attention du Gouvernement sur la nécessité de mettre en place rapidement tous moyens financiers, techniques et humains pour favoriser cette transition de mobilité douce et parvenir aux objectifs que la Principauté s'est fixés.

Les résultats de la récente consultation présentée par BVA sur la qualité de vie ont démontré que s'agissant de la circulation et de la mobilité beaucoup restait à faire. Le Conseil National restera donc très attentif aux prochaines actions engagées par

le Gouvernement dans ce domaine. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas réfléchir à une refonte globale de la circulation à l'échelle du territoire pour une meilleure efficacité ?

De plus, comme vous le mentionnez, Monsieur le Ministre, « *Ce Budget Primitif 2020 est un budget de réalisation et d'amplification de nos actions et renforce nos politiques publiques en matière de cadre de vie, de mobilité et de numérique.* ».

Cette évolution numérique est attendue depuis de nombreuses années, les Monégasques, résidents et entreprises de la Principauté appellent de leurs vœux une dématérialisation de certaines procédures afin de faciliter le quotidien de chacun, mais il ne faut également pas oublier que notre économie en dépend. Cette dématérialisation permettra également une communication transversale de l'information entre les différents services de l'Administration, mais il faudra s'assurer que le dispositif mis en place garantisse la confidentialité des données des usagers...

(Sonnerie).

Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO.- ...c'est là aussi l'objet des textes de loi relatifs au numérique, votés récemment.

Dans l'attente de la concrétisation de toutes ces mesures, je voterai en faveur de ce budget 2020.

Merci.

M. le Président.- Merci, Madame ALIPRENDI-DE CARVALHO.

Nous allons à présent écouter, dans l'ordre où j'ai noté les demandes de parole, nos collègues Jacques RIT, Béatrice FRESKO-ROLFO, Pierre VAN KLAVEREN, Christophe ROBINO et M. le Doyen, qui lève à présent la main et puis nous continuerons si d'autres le souhaitent.

On écoute à présent pour ses explications de vote, Monsieur. Jacques RIT.

M. Jacques RIT.- Merci, Monsieur le Président.

Les observateurs extérieurs à la Principauté, lorsqu'ils se penchent pour la première fois sur notre mode de fonctionnement institutionnel, sont très généralement plongés dans la plus profonde perplexité, qui assume le rôle de l'opposition ? Et à l'égard de qui s'exerce cette opposition ? La moins

mauvaise réponse que l'on puisse leur fournir est que le Conseil National assume un double rôle face au Gouvernement. Il est avant tout son partenaire institutionnel, il est, par ailleurs, et dans sa globalité, son opposition. Et la fraction minoritaire au sein de ce Conseil constitue dans ce cas, un courant spécifique de cette opposition.

Cette minorité, numériquement dérisoire de par les spécificités de notre mode de scrutin ne dispose, pour ainsi dire, d'aucun pouvoir. Elle a cependant un rôle, que l'on pourrait, virtuellement bien sûr, situer à mi-chemin entre celui du lanceur d'alerte et celui d'un principe de double signature. Sans oublier qu'elle détient les clefs de l'unanimité dans le cadre de certains votes, avec toute la symbolique que peut revêtir cette dernière.

Le partenariat institutionnel qui existe entre le Gouvernement et le Conseil National prend, dans le cadre des votes de budget, la forme suivante :

- le Gouvernement fait part de l'ensemble des actions qu'il projette, et des demandes que ces actions impliquent.
- Le Conseil National exprime son avis, et fait part de ses souhaits quant à des actions, encore non programmées, et qu'il voudrait voir mises en œuvre par le Gouvernement.
- Le Gouvernement prend un certain nombre d'engagements au sujet des demandes du Conseil National.

Lorsque l'on évoque les engagements d'une de ces deux parties, on évoque implicitement la démarche de confiance de l'autre. Et c'est bien un véritable contrat de confiance qui doit alors s'établir entre nos deux Institutions. Cette confiance est une croyance complexe, à la fois forte et fragile. Et c'est un des rôles essentiels des dispositifs de gouvernance que de savoir la créer.

La concertation d'amont est probablement le plus important de ces dispositifs. Bien plus qu'un slogan politique, elle est le seul fluide capable d'empêcher le grippage de notre mécanique institutionnelle.

En cette fin d'année 2019, les réalisations de l'exécutif sont concrètes, tant dans le cadre du lancement du plan national pour le logement que dans celui des efforts de préservation du cadre de vie. Le débat sur la retraite des fonctionnaires n'est pas interrompu. J'ai noté, par contre, que l'idée de Séances Publiques d'actualités n'est toujours pas, elle d'actualité...

Cependant, les engagements du Gouvernement n'auront que rarement été aussi nombreux, au décours de ces débats budgétaires :

Modernisation des comptes publics, réorganisation de la Direction des Travaux Publics, réouverture du dialogue législatif sur la passation des marchés publics, projet de cadre juridique pour l'utilisation des techniques de reconnaissance faciale, échanges à venir sur les implications juridiques du phasage des chantiers.

Il s'agit bien là d'un contrat de confiance entre nos deux Institutions. Je signerai ce soir ce contrat, en votant en faveur de ce budget.

Merci.

(Sonnerie).

M. le Président.- Merci, Monsieur RIT.

La parole est à présent à notre collègue, Madame Béatrice FRESKO-ROLFO.

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- Merci, Monsieur le Président.

Nous avons assisté, au sein de cet hémicycle, à des félicitations échangées de part et d'autre, quelques fois justifiées, d'autre peut-être un peu moins mais nous pourrions résumer ces séances par le gros titre du quotidien monégasque, daté du 11 décembre, il y a plus d'une semaine « *Main dans la main pour le bien commun* ». La journaliste possède-t-elle un instinct divinatoire ? Probablement.

Alors, ce soir, je me trouve devant un dilemme.

Certes, il s'agit d'un budget plus prometteur que décevant, le tout étant de savoir si les paroles et les chiffres vont se transformer en actions réelles ou rester à l'état de souhaits.

Cette année, deux enquêtes quasi simultanées sur le cadre de vie, des résultats divergents, une communication extravagante et pourtant la même prise de conscience, nous devons agir. Et comme je crois au miracle, parce que nous sommes presque à Noël, je suis certaine que le Gouvernement et les entrepreneurs vont tenir leurs promesses et tout entreprendre pour limiter les nuisances causées par les chantiers. Reste à me persuader qu'une véritable politique d'action va être mise en place pour améliorer la mobilité *intramuros*.

Je ne suis pas certaine que la gratuité des bus puisse convaincre nos résidents à plus utiliser ce mode de transport, mais je ne demande qu'à être convaincue. Ceux qui ne tente rien ne prennent aucun risque, mais n'ont certainement pas de résultat.

Pour vous dire la vérité, je serais plutôt d'avis de travailler à ce que marcher devienne un plaisir, c'est d'ailleurs recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) mais ici, en Principauté, c'est un véritable parcours du combattant.

Je reste persuadée qu'accroître le nombre de places de parking en entrée de ville, tant à l'est qu'à l'ouest, constitue notre seul salut. Notre mobilité dépend de nos efforts à limiter les véhicules pendulaires. Je vous engage donc, Monsieur le Ministre, à veiller à ce que les *deals* faits par le passé, actuellement et dans le futur, ne puissent pas freiner les améliorations de la mobilité. Je suis certaine que vous m'avez suivie.

Certains points restent en suspens et pourtant ils préoccupent l'ensemble des élus du Conseil National. Il s'agit d'une meilleure lisibilité des finances publiques, de la retraite des fonctionnaires, et surtout des augmentations quasi exponentielles des dépenses en matière de chantiers publics.

L'excellence de nos finances nous autorise certaines largesses.

Néanmoins, il ne faudrait pas que les excédents budgétaires successifs nous fassent oublier que l'environnement économique proche n'est pas au beau fixe. Il serait fâcheux que nous appauvrissions les générations suivantes en minimisant l'importance de leur impact. Peut-être verrons-nous un épilogue heureux dans moins d'un an.

Néanmoins, je ne saurais passer sous silence l'excellence de notre modèle social et les avancées accordées à l'ensemble des Monégasques et des résidents. Un Plan National pour le Logement, un programme en faveur des personnes âgées, avec la décision de construction de plusieurs EHPAD, et aussi des handicapés, avec le foyer de vie de l'AMAPEI.

Je ne peux terminer sans appeler de mes vœux que vous trouviez, Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, un juste milieu entre les prérogatives de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales et celle de l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales, en matière de protection des femmes en cas de violences domestiques. Un juste milieu signifie avoir les moyens d'agir dans l'urgence...

(Sonnerie).

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- Je finis juste...

M. le Président.- Je vous en prie.

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- ...sans porter préjudice aux actions des Services gouvernementaux.

Je vous remercie et je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de Noël.

M. le Président.- Merci, Madame FRESKO-ROLFO.

Nous continuons donc les explications de vote par notre collègue Pierre VAN KLAVEREN.

M. Pierre VAN KLAVEREN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

Je serai bref.

Il y a un an, nous votions, à l'unanimité des élus, et avec une grande satisfaction, le Budget Primitif 2019, convaincus par les engagements pris par le Gouvernement.

Il y a moins de trois mois, je m'abstenais sur le vote du Budget Rectificatif, pas assez convaincu par les mesures prises ou non par le Gouvernement.

Afin d'éviter que ne se reproduise le même scénario, je m'abstiendrai sur ce vote de Budget Primitif et souhaite pouvoir voter le Budget Rectificatif 2020 avec satisfaction et conviction.

Les mesures annoncées et premières actions entreprises sont encourageantes, place maintenant aux actes sur la durée.

Je vous remercie et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

M. le Président.- Merci, Monsieur Van KLAVEREN.

La parole est à présent, pour sa motivation de vote, au Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses, Monsieur Christophe ROBINO.

M. Christophe ROBINO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, très chers compatriotes.

A propos du déroulement des séances publiques, il faut bien reconnaître que les relations entre nos deux Institutions semblent s'être bel et bien apaisées.

Elles se sont tellement apaisées que j'ai même parfois eu l'impression que pour éviter toute tension on préférerait éviter certaines questions ou certaines réponses. En ce qui me concerne, j'attends toujours des réponses à certaines de mes questions.

Si nos échanges doivent bien sûr être respectueux des personnes et des prérogatives de chacune de nos Institutions, ils doivent avoir lieu afin qu'ensemble nous puissions nous entendre sur les questions qui engagent l'avenir de notre pays.

Aux questions de l'évolution du statut des fonctionnaires ou de leur retraite, il faudra poursuivre le débat et ne pas se contenter de solutions intermédiaires. Ces questions, vous en conviendrez, doivent être traitées car elles engagent l'avenir des acteurs de la Fonction Publique.

Aux questions touchant aux structures pour personnes âgées, structures intermédiaires ou EHPAD, s'il est bon que les sachants soient consultés, il faut que le débat politique ait lieu, les arbitrages relevant, à mon sens, d'une entente entre le Gouvernement et les Élus car, là encore, c'est par le vote de la loi de budget que se déclinent les politiques publiques.

Sur de nombreux sujets, y compris des questions sensibles de société, nous avons su trouver ensemble des réponses qui, tout en préservant nos spécificités, nos sensibilités et nos Institutions, nous ont permis de faire évoluer notre pays sans remettre en question nos valeurs et nos traditions.

C'est de cette manière que nous devons travailler sur tous les sujets et si je ne doute pas que ce soit la volonté du Gouvernement, c'est en tout cas la mienne.

Pour ce soir, je voterai en faveur de ce Budget Primitif 2020.

Je vous remercie et vous souhaite à tous et à toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROBINO.

La parole est à présent à notre Doyen, Monsieur BOERI.

M. Daniel BOERI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes, chers amis dans l'hémicycle et sur internet.

Trois longues nuits de débats ont éclairé dans le détail et parfois trop, les perspectives de l'année 2020. Le budget moyennant quelques écritures particulières, on vient d'en causer, affiche un excédent.

Toutefois, l'économie mondiale, comme je l'ai dit précédemment, marche au ralenti. Dans ce contexte, j'ai proposé d'agir avec prudence et pragmatisme dans l'utilisation du Fonds de Réserve Constitutionnel. Notre Assemblée s'est retrouvée avec un mot magique, qui s'en approche : équilibre. Alors va pour l'équilibre ! Ce mot rassurant, fleur la bonne morale et donne une vérité résultante à deux contradictions. D'autant, comme le dit tout simplement Albert EINSTEIN « *La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre* ».

Il n'est pas simple, au demeurant, même avec des vélos électriques, de trouver ce juste équilibre entre les objectifs que l'on se fixe, qui sont en quelque sorte notre contrat, et les actes nécessaires pour le réaliser. Mais comment choisir entre responsabilité et envie et ne pas hypothéquer le futur ? Comment ne pas s'appuyer sur le Fonds de Réserve Constitutionnel au détriment des générations futures ? Comment contribuer au développement de notre pays dans son ensemble ? Cela veut dire 35.000 résidents, 6.000 entreprises, 57.000 travailleurs et en même temps, répondre aux besoins de 9.400 de nos compatriotes pour maintenir le modèle social. Comment adapter notre pays au numérique, une mutation exigeante qui transforme les vieilles habitudes de tous ? Comment contribuer au développement de l'environnement chez nous et dans notre planète ? Comment maintenir, demain, notre attractivité, moteur de notre économie et même la développer ? Comment notamment s'appuyer sur la culture pour y contribuer ?

Pour conclure sans être trop long et tenir mon délai, comment éclairer demain, à partir de la modernité qui nous prend de plein pied et ne pas s'arc-bouter sur une nostalgie qui dit : « Ah, que c'était bien avant ? ».

Alors bien sûr, je voterai le budget, tout en veillant au bon équilibre entre responsabilité et envie. Et je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Doyen.

Nous écoutons à présent pour sa motivation de vote, le Président de la Commission des Relations Extérieures, Monsieur José BADIA.

M. José BADIA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers amis Monégasques.

Comme moi, Monsieur le Ministre, sans doute avez-vous décompté les intentions de vote en faveur du Budget 2020. Et cela vous a rassuré, votre Gouvernement aura les moyens de sa politique, l'an prochain.

Quelle que soit ma position à l'égard de ce budget, ma voix sera donc de peu d'incidence car, à ce moment de la soirée, voter pour, voter contre ou m'abstenir ne changerait rien au destin budgétaire qui se dessine.

Mais si mon vote sera de peu d'utilité, peut-être ma déclaration d'intention sera-t-elle néanmoins entendue.

En plus de quarante ans de carrière administrative, mes supérieurs directs, qu'ils aient été Conseillers de Gouvernement ou Ministres d'Etat, tous m'ont enseigné le respect de l'Etat et l'exigence du service public.

C'est ce même service public, d'ailleurs, qui m'a incité à accepter la proposition de Stéphane VALÉRI de rejoindre Primo! puis le Conseil National. En traversant la Place de la Visitation, je n'entendais pas autre chose que poursuivre, sous une autre forme, ce que j'avais fait jusqu'alors, rester à l'écoute des Monégasques et continuer à servir la Principauté.

J'en suis convaincu, les élus de notre majorité se distinguent par leur engagement, leur sens de l'écoute, leur capacité de travail, leur esprit d'ouverture et leur compétence. Ce sont ces qualités qui ont séduit nos électeurs, ce sont ces qualités qui les obligent envers eux.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les membres du Gouvernement, vous avez face à vous des femmes et des hommes responsables, conscients de la mission que leur a confiée les Monégasques, les représenter.

Au travers du Conseil National, le vote du budget est pour nos nationaux un moment unique de faire valoir leurs attentes, leurs craintes mais aussi leurs espoirs.

C'est là l'origine des débats qui ont lieu dans cet hémicycle, c'est là où doit naître la concertation.

Le pas l'un vers l'autre n'est-il pas l'expression même du partenariat institutionnel qui, sous la Haute Autorité du Prince, doit régir les relations Gouvernement-Haute Assemblée ?

Quand on veut faire accepter à un Parlement les dépassements budgétaires auquel est contraint un Exécutif qui a failli dans certaines de ses missions quelles qu'en soient les raisons avancées.

Quand on veut obtenir l'accord d'une Assemblée sur un budget dont les dépenses d'équipement sont sans précédents.

Quand on demande au Conseil National de voter un programme triennal d'investissement dépassant le 1,5 milliards au-delà de 2023, sans mettre en correspondance l'évolution des recettes le permettant.

Comment y parvenir sans la communication d'une information exacte et sincère, sans l'instauration d'une concertation porteuse...

(Sonnerie).

M. José BADIA.- ...et fructueuse comme celle qui a prévalu à la mise en place du plan national pour le logement

Oui, le respect de nos Institutions nous y oblige. C'est pourquoi, en attendant de voir s'établir la permanence d'un dialogue serein entre nos Institutions, je m'abstiendrai de voter le présent budget.

M. le Président.- Merci, Monsieur BADIA.

Nous écoutons le Président de la Commission de Législation, Monsieur Thomas BREZZO.

M. Thomas BREZZO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Mesdames, Messieurs, chers collègues.

Depuis bientôt deux ans, nous assistons dans cette enceinte à des échanges qui finissent le plus souvent par se détendre pour en arriver à un consensus qui va dans le sens de ce que souhaite notre Constitution, c'est-à-dire, l'accord des volontés.

C'est en ces termes que j'entamais mon intervention de politique générale lors de la Séance Publique d'ouverture de ce Budget Primitif 2020.

Je poursuivais mon propos en regrettant toutefois le temps excessivement nécessaire pour parvenir à ce consensus. Après l'étude de ce deuxième Budget Primitif de notre mandat, je constate une nouvelle fois que nos débats ont été constructifs et que d'importantes avancées ont été actées, notamment en matière de qualité de vie.

Il ne reste désormais qu'à les concrétiser.

Je pourrais parfaitement me contenter de ces promesses et reprendre mes propos de l'an dernier à cette même date, et considérer, je cite « *que le Gouvernement et le Conseil national sont cette fois réellement des partenaires institutionnels.* ».

Mais comme le disait André GIDE, « *La promesse de la chenille n'engage pas le papillon* ».

Alors, j'attendrai l'éclosion de ces promesses avant de me prononcer, éventuellement, en faveur d'un vote favorable lors du vote du Budget Rectificatif au mois d'octobre prochain.

Malgré tout, je dois tout de même reconnaître les progrès réalisés dans certains domaines et notamment en matière de logement pour les Monégasques.

Je me dois également de souligner la qualité du travail effectué par l'ensemble des membres du Gouvernement pour parvenir, cette année encore, à un résultat positif malgré ce qui a été débattu ce soir.

Aussi, je ne voterai pas contre cette loi de Budget et me contenterai de m'abstenir de voter en faveur de ce texte.

Je profite de la présente pour souhaiter à toutes les personnes ici présentes, ainsi qu'à tous les Monégasques et résidents de la Principauté, d'excellentes fêtes de fin d'année.

M. le Président.- Merci, Monsieur BREZZO.

Qui souhaite encore motiver son vote ce soir sur la loi de budget ? Je vois M. ROSE.

Nous écoutons le Président de la Commission Environnement et Qualité de Vie.

M. Guillaume ROSE.- Merci, Monsieur le Président.

2020, l'ouverture d'une nouvelle décennie. Pourquoi pas une année de changements ? Je veux dire de vrais changements ?

Car comme l'ont déjà souligné mes collègues, chacun à leur tour, ces derniers débats de la décennie 2010 ont démontré un climat apaisé. Le discours réellement volontariste du Ministre d'Etat en préambule de nos débats, tout comme le passage

il y a quelques semaines de certaines réformes nécessaires à l'évolution de notre société, certes, dans la plus pure tradition latine de la scène de ménage qui finit bien, m'ont rassuré quant à la possibilité du Gouvernement de pouvoir enfin remettre intelligemment en question ses positions initiales.

Alors je profite de ces trois minutes pour appeler à ce que 2020 soit le vrai point de départ de vrais changements.

L'ouverture d'une ère où non seulement les évolutions de législation se feront à deux partenaires, ce que le présent Conseil National a déjà réussi à rétablir, mais aussi surtout une ère où le Gouvernement reconnaîtra à sa juste mesure les problèmes et nuisances ressenties par une population qui est très loin d'être parmi les plus bêtes du monde, même si elle a parfaitement conscience qu'elle est parmi les plus favorisées. Une population qui a eu l'amabilité d'exprimer quelles étaient ses préoccupations et ses inquiétudes dans la récente enquête BVA que nous avons pilotée, donnant ainsi des outils plus utiles encore aux gouvernants qu'aux politiques.

Je formule le souhait que ce soit pour préparer une nouvelle décennie où le Gouvernement sera vraiment à l'écoute, vraiment efficace dans sa rude tâche, sans arrogance, sans immobilisme, sans cynisme, avec cette sobre efficacité qui a été sa marque ces derniers mois, je dois bien l'avouer.

Un Gouvernement qui prend soin de l'égalité hommes-femmes, qui prévoit et planifie la transition numérique et la transition énergétique, qui tente, un peu tardivement mais avec volonté, de résoudre les problèmes de pollution, de bruit, de tri et de circulation, est un Gouvernement qui agit.

Alors quelle est la suite ? Il y a encore beaucoup à faire.

La circulation intense de ces derniers jours en témoigne, ainsi que notre niveau actuel de bruit et de pollution. La volonté exprimée ces derniers mois doit être plus durable que les chasubles qu'arborent les policiers en période budgétaire, qui disparaissent ensuite aussi sûrement que les feuilles à la fin de l'automne.

La Commission de l'Environnement attend des choses très concrètes. Une réglementation très favorable à la mobilité douce tout en préservant la sécurité, une centrale de recyclage des déchets dégageant un minimum de pollution grâce à des technologies innovantes, de vrais contrôles des

chantiers, une vraie planification des travaux par quartier, mais nous attendons aussi une brigade de la circulation enfin à l'œuvre, une vraie indépendance pour la Direction de la Transition Énergétique. Bref, une attention portée en permanence à la préservation de notre cadre de vie.

Alors, comme je veux apporter moi aussi une des premières pierres à l'édifice de cette décennie qui s'ouvre, je voterai en faveur de ce budget, mais parce que je veux y voir les prémices de ce vrai changement.

Avec un peu d'ambition, je nous souhaite donc à tous mieux qu'une très bonne année, une très belle décennie.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROSE. Tous les élus qui l'ont souhaité, ont pu s'exprimer.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes, Mesdames, Messieurs.

Nous allons, au moment où je prends la parole, ce n'est plus un suspens, voter donc ce budget 2020 à une large majorité. Ceci est avant tout la conséquence de la nette amélioration ces derniers mois, de la relation institutionnelle entre le Gouvernement Princier et le Conseil National. Alors bien sûr, tout est question de mesure. Nous ne sommes pas passés des ténèbres à la lumière et tout est loin d'être encore parfait. Certains de mes collègues s'en sont fait l'écho avant moi ce soir et à juste titre. Je vais y revenir.

Mon propos s'adresse tout d'abord à vous, Monsieur le Ministre d'Etat. Très souvent, votre expérience de la diplomatie et votre capacité de médiation, ont été très utiles pour rapprocher les points de vue du Gouvernement et du Conseil National, face à certaines mauvaises postures bureaucratiques qui peuvent encore persister.

Il aura certes fallu du temps pour que le Gouvernement comprenne que ce Conseil National est pour lui un partenaire institutionnel indépendant et loyal, qui joue son rôle pour le bien du pays et de la population, en portant ses attentes légitimes et en formulant des propositions constructives pour améliorer les politiques publiques.

Pour en arriver là, depuis bientôt deux ans et l'installation de ce nouveau Conseil National, il aura fallu passer par des moments désagréables pour tous, des situations d'affrontement, où il nous a fallu hausser le ton pour être entendus, et par des débats

aussi parfois très contradictoires. Ce fut le cas par exemple, au début, pour la politique du logement ou la préservation de la qualité de vie.

Ce n'était en rien une volonté de la part des élus, mais une nécessité face à de mauvaises habitudes prises par le Gouvernement ces dernières années, afin de remettre le Conseil National à la juste place qui est prévue pour lui dans nos Institutions.

Aujourd'hui, nous savons que nous avons la même volonté de servir l'intérêt général et de rechercher le bien-être de la population. Nous avons la même lecture des institutions et des rôles respectifs du Gouvernement Princier et du Conseil National.

Nous devons toujours chercher à gagner en efficacité, pour arriver comme le souhaite très justement notre Prince Souverain, à une relation entre nos deux Institutions toujours plus, selon ses propres termes « *apaisée et responsable* ».

Pour atteindre cet objectif, et parler de la méthode, il faut que le Gouvernement pratique le plus possible avec les élus des Monégasques, une concertation en amont ou d'amont peu importe l'expression, pour les principaux dossiers qui relèvent de nos prérogatives ou de notre vote.

De même, lorsque les Conseillers Nationaux portent des propositions équilibrées et raisonnables, elles méritent dès l'origine et en séance privée, une considération plus ouverte et plus attentive de la part du Gouvernement.

Ce Conseil National ne souhaite jamais plus être placé devant le fait accompli, ne nous laissant alors que deux solutions, soit enregistrer une mauvaise décision ou être forcés de nous y opposer avec vigueur.

Ce Conseil National ne souhaite jamais plus être confronté à une posture technocratique, qui conduit inévitablement à rejeter toutes ses propositions, sous prétexte dans un premier temps qu'elles ne seraient pas souhaitables, puis face à notre insistance et à la démonstration de l'évidence, qu'il ne serait pas possible alors de les mettre en œuvre.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, nous sommes par nature deux Institutions différentes mais complémentaires. La force de notre Constitution, c'est de nous amener à trouver ensemble les meilleures solutions pour notre pays, les plus équilibrées, à travers le vote des lois en général et de la loi de budget en particulier.

Nous aurons donc toujours des débats entre nous. C'est nécessaire et c'est très sain, mais je souhaite

que ce soit toujours dans un climat serein et avec un respect mutuel. Et dans ce monde qui va de plus en plus vite, nous pourrions avec de la concertation en amont et ce respect initial, gagner tellement plus de temps et donc gagner tellement plus en efficacité.

Nous pouvons y arriver, et la preuve, c'est que nous y sommes déjà parvenus récemment pour aboutir au meilleur projet par exemple du futur Centre Commercial de Fontvieille. Nous y sommes parvenus aussi, pour trouver enfin l'issue la plus favorable pour la construction du Grand Ida, avec à la clé 140 appartements domaniaux, une crèche et des équipements publics.

Mes chers collègues, vous vous êtes tous exprimés ce soir, ce qui prédomine, c'est bien sûr notre satisfaction globale devant les mesures déjà prises et les engagements obtenus du Gouvernement, dans le cadre de ces débats budgétaires.

Pour la préservation de la qualité de vie de la population, de nombreuses décisions ont été concrétisées, et d'autres le seront très prochainement. Le Gouvernement n'est pas resté indifférent aux résultats de notre grande consultation auprès des Monégasques, des résidents et des salariés pendulaires. Mais je le répète, l'urgence c'est qu'il faut que la population voit des résultats très perceptibles. Le Conseil National a, là encore, joué tout son rôle, par exemple pour la mise en place de chantiers modèles avec des protections efficaces contre le bruit, ou bien encore pour des travaux de voirie qui ne bloquent plus la circulation. Le Gouvernement a aussi confirmé la pérennisation de ce que nous appelions la brigade de la circulation, et qui après concertation et optimisation s'appellera désormais Unité de Préservation du Cadre de Vie. Outre ses missions de régulation du trafic, son rôle sera étendu à la lutte contre le bruit excessif de certaines voitures et motos, pour assurer une meilleure tranquillité à tous les résidents. Rendez-vous début février pour sa mise en place définitive.

Comme l'a très bien dit tout à l'heure le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, Balthazar SEYDOUX, le Conseil National a été aussi loin qu'il pouvait le faire dans le cadre de ses prérogatives. L'amélioration du cadre de vie est désormais de la responsabilité du Gouvernement.

Pour ce qui concerne le logement, je n'y reviendrai pas longuement ce soir, le Président de la Commission du Logement, Franck LOBONO, en a déjà parlé dans sa motivation de vote. Comme l'a souhaité le Prince Souverain, en concertation avec le Conseil National, d'ici la fin 2022 et donc à la fin de ce mandat, tous

les foyers monégasques dont la situation le justifie, seront bien logés dans leur pays. Jamais autant de logements domaniaux n'auront été construits en si peu de temps. C'est un effort considérable et sans précédent de l'Etat monégasque pour nos compatriotes et cela demeure pour nous, la priorité nationale absolue.

Pour une meilleure maîtrise des chantiers publics, afin d'éviter à l'avenir des retards chroniques et des surcoûts considérables, de grandes avancées ont également été confirmées par le Gouvernement. Je rappellerai la réorganisation de la Direction des Travaux Publics par pôles, la création de neuf nouveaux postes au sein de cette même Direction et le renforcement des contrôles des opérateurs et des sous-traitants sur les chantiers. Sur la méthode, je retiens surtout l'engagement de passer à la politique du mieux disant, et non plus du moins disant, et de ne consulter que des entreprises ayant à la fois les structures et les compétences en rapport avec les marchés qu'elles briguent. C'est une avancée majeure.

Pour autant, Monsieur le Ministre, voter un Budget Primitif comme nous allons le faire ce soir, soyons clairs, ce n'est pas pour donner un blanc-seing au Gouvernement. Nous serons bien sûr vigilants dès les prochaines semaines, à travers notamment de nombreuses Commissions Plénières d'Etude, pour suivre le respect de certains engagements et l'application sur le terrain de nombreuses mesures.

Nous veillerons par exemple, à ce que l'année 2020 voit se concrétiser de nouvelles avancées importantes concernant les droits et la protection des femmes, ainsi que pour l'égalité femmes-hommes dans ce pays. Beaucoup a déjà été fait mais beaucoup reste à faire, notamment en matière d'égalité salariale et de lutte contre les violences domestiques. Sur ce dernier point, nous avons dû batailler, la Présidente de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille, Nathalie AMORATTI-BLANC vient de le rappeler. Quand il s'agit de protéger une femme en danger, il n'y a pas de place pour la défense de certains prés carrés.

Des actions efficaces certes sont déjà menées, je le souligne volontiers, notamment par la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO), un service essentiel pour soutenir les victimes. Mais nous avons demandé de renforcer les moyens de l'Association des Victimes d'Infractions Pénales (AVIP). En complément de la mission de la DASO, il faut pouvoir compter sur la plus grande souplesse que permet le statut associatif, notamment lorsque les services administratifs sont fermés.

Concrètement, nous avons obtenu les crédits permettant à l'AVIP de disposer d'un appartement mobilisable immédiatement pour les cas d'urgence. Ce sera une assurance supplémentaire pour qu'aucune femme de ce pays ne soit condamnée à regagner le soir, un domicile où elle ne serait plus en sécurité. À présent Monsieur le Ministre, n'attendons pas plusieurs mois à cause d'une refonte de statuts ou de lenteurs administratives. N'attendons pas plusieurs mois pour agir, quand quelques minutes suffisent pour qu'un drame arrive.

Parmi les dossiers qui n'avancent pas à un rythme souhaitable et depuis trop longtemps, il y a bien sûr la construction d'un nouvel abri pour les animaux abandonnés. Je suis comme beaucoup d'entre nous, très sensible à la cause animale. Je le répète, les conditions actuelles d'accueil des animaux abandonnés sont indignes de notre pays. Devant notre insistance, le Gouvernement s'est engagé à faire aboutir l'une des deux pistes à Peille ou à Blausasc, avec un permis de construire en 2020 et un nouvel abri pour 2022. Vous avez là, Monsieur le Ministre, au-delà des intentions désormais une obligation de résultat.

Et puis bien sûr que de temps perdu pour la mise en place de la gratuité des bus en Principauté. De plus en plus de villes en Europe pratiquent la gratuité. Et partout ça marche ! Partout le nombre d'usagers augmente et le nombre d'automobilistes également qui se reportent sur ce moyen de transport en commun. Nous avons enfin obtenu un premier test sur une ligne qu'il reste à déterminer en concertation avec nous. Je voudrais bien préciser ce point, car beaucoup de résidents pensent que c'est la ligne 4 qui a été choisie. Rien n'est décidé à ce stade. Il faut en effet que la ou les lignes retenues soi(en)t significative(s). Mais nous aurions, évidemment, préféré un test sur l'ensemble du réseau, qui aurait été plus fiable. Cette gratuité doit s'accompagner aussi d'une augmentation des fréquences, de nouveaux couloirs de bus et d'une meilleure synchronisation des feux en faveur des bus. Il faut se donner les moyens de réussir, et ne pas gâcher une belle opportunité par un test insuffisant et mené à contrecœur. Monaco doit en ce domaine aussi montrer l'exemple, à notre place nous y veillerons.

En 2020, beaucoup d'autres dossiers devront avancer de manière significative. Je ne citerai pour conclure que et là, Monsieur GRINDA sera d'accord avec moi, parce que nous partageons pour ces sujets aussi beaucoup de points communs, au-delà, de notre petite explication chiffrée tout à l'heure, nous partageons cette volonté tous ensemble, les vingt-quatre élus des Monégasques, d'une modernisation

des comptes publics et d'une meilleure utilisation du Fonds de Réserve Constitutionnel. Nous devons notamment aboutir à la présentation d'un budget plus lisible, avec une approche par missions, afin de mieux comprendre et décrypter les politiques publiques. Nous devons respecter la Constitution, et préserver le Fonds de Réserve Constitutionnel, qui doit rester le bas de laine du pays, et en aucun cas servir de budget bis. Voilà un beau chantier que nous avons ensemble devant nous en 2020.

Monsieur le Ministre, nous venons, nous l'avons vu, de basculer dans une nouvelle ère de ce mandat. Aujourd'hui, nous avons tout en main pour réussir. Nous devons réussir. Oui, il y a beaucoup d'attente dans le pays. Les Monégasques l'ont prouvé en répondant massivement à la consultation du Conseil National en collaboration avec l'institut BVA. Et ce qui m'a frappé, qui m'a fait plaisir aussi, c'est que dans leurs réponses spontanées nos compatriotes, car il y a un Monégasque sur deux qui a répondu, ont voulu ajouter à la main un certain nombre de commentaires pour dire combien ils sont attachés comme nous à ce pays. Ce qu'il ressort de ces annotations personnelles des Monégasques c'est leur fierté comme pour nous, leurs élus, d'être Monégasques, leur conscience aussi de résider dans un pays privilégié.

Aussi, vous pouvez compter Monsieur le Ministre sur notre esprit de responsabilité et notre volonté sincère, d'accompagner efficacement toutes les mesures de bon sens et utiles, pour que Monaco demeure pour nous Monégasques, mais aussi également pour tous les résidents et pour les très nombreux amis de la Principauté à travers le monde, le plus beau pays du monde. C'est notre conviction profonde et on y travaille avec vous pour que sous l'autorité de notre Prince Souverain, Monaco le demeure et il le demeurera, j'en suis certain.

Je vous remercie. Il nous faut à présent passer au vote de cette loi de budget. Je vais me tourner vers Monsieur le Secrétaire Général du Conseil National pour que nous votions cette loi comme toutes les autres, article par article.

(Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO quitte la séance)

M. le Secrétaire Général.-

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2020 sont évaluées à la somme globale de 1.508.869.500 € (Etat "A").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article premier.

Avis contraires ? Un avis contraire.

Abstentions ? Cinq abstentions.

L'article premier est adopté à la majorité.

(Adopté ;

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Pierre BARDY, Daniel BOERI, Mmes Corinne BERTANI, Michèle DITTLLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, Mlle Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Stéphane VALERI votent pour ; M. Jean-Louis GRINDA vote contre ; Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA Thomas BREZZO, Fabrice NOTARI et Pierre VAN KLAVEREN s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 2

Les crédits ouverts pour les dépenses du budget de l'exercice 2020 sont fixés globalement à la somme maximum de 1.504.075.200 €, se répartissant en 946.822.000 € pour les dépenses ordinaires (Etat "B") et 557.253.200 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat "C").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 2.

Avis contraires ? Un avis contraire.

M. BADIA, M. GRINDA, excusez-moi, M. GRINDA bien sûr, ma langue à fourchée, vos noms ont une légère connotation commune.

Excusez-moi. C'est bien M. GRINDA qui a voté contre.

Abstentions ? Cinq abstentions.

L'article 2 est adopté à la majorité.

(Adopté ;

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Pierre BARDY, Daniel BOERI, Mmes Corinne BERTANI, Michèle DITTLLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, Mlle Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Stéphane VALERI votent pour ; M. Jean-Louis GRINDA vote contre ; Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA Thomas BREZZO, Fabrice NOTARI et Pierre VAN KLAVEREN s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont évaluées à la somme globale de 57.264.500 € (Etat "D").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 3.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Cinq abstentions.

L'article 3 est adopté à la majorité.

(Adopté ;

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Pierre BARDY, Daniel BOERI, Mmes Corinne BERTANI, Michèle DITTLLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA, Mlle Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Stéphane VALERI votent pour ; Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA Thomas BREZZO, Fabrice NOTARI et Pierre VAN KLAVEREN s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 4

Les crédits ouverts au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2020 sont fixés globalement à la somme maximum de 121.785.000 € (Etat "D").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 4.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Cinq abstentions.

L'article 4 est adopté à la majorité.

(Adopté ;

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Pierre BARDY, Daniel BOERI, Mmes Corinne BERTANI, Michèle DITTLLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA, Mlle Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Stéphane VALERI votent pour ; Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA Thomas BREZZO, Fabrice NOTARI et Pierre VAN KLAVEREN s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 5

Est adopté le programme d'équipement public annexé au document du Budget, arrêtant les opérations en capital à réaliser au cours des trois années à venir.

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 5.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Cinq abstentions.

L'article 5 est adopté à la majorité.

(Adopté ;

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Pierre BARDY, Daniel BOERI, Mmes Corinne BERTANI, Michèle DITTLLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,

Marie-Noëlle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA, Mlle Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Stéphane VALERI votent pour ; Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA Thomas BREZZO, Fabrice NOTARI et Pierre VAN KLAVEREN s'abstiennent).

Je mets à présent l'ensemble de la loi de Budget aux voix.

Avis contraires ? Un avis contraire.

Abstentions ? Cinq abstentions.

La loi de budget est adoptée à la majorité.

(Adopté ;

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Pierre BARDY, Daniel BOERI, Mmes Corinne BERTANI, Michèle DITTLLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, Mlle Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Stéphane VALERI votent pour ; M. Jean-Louis GRINDA vote contre ; Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA Thomas BREZZO, Fabrice NOTARI et Pierre VAN KLAVEREN s'abstiennent).

M. le Président.- La loi de budget est donc adoptée par dix-huit voix pour, cinq abstentions et une voix contre. Dix-sept voix pour ? Ah, Mme ALIPRENDI-DE CARVALHO n'a pas voté, excusez-moi, elle était là tout à l'heure, lors des explications de vote. Je n'ai pas vu son départ.

Effectivement, dans ce cas-là, elle aurait voté pour mais le Règlement est clair, vous avez tout à fait raison de me le rappeler, ne sont pris en compte que les suffrages exprimés par les élus présents dans l'hémicycle, donc c'est bien dix-sept voix pour, cinq abstentions et une voix contre.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, nous voici arrivés au terme de nos travaux.

Mais avant de clore cette séance, en cette fin d'année, période traditionnelle de vœux, je tiens à adresser en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des Conseillers Nationaux, nos vœux respectueux à LL.AA.SS. le Prince Souverain Albert II et à Son Epouse, la Princesse Charlène, et nos meilleurs vœux de bonheur et de santé au Prince Héréditaire Jacques et à la Princesse Gabriella, ainsi qu'à tous les membres de la Famille Princière.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les membres du Gouvernement, puisque nous n'aurons plus l'occasion de nous retrouver en Séance Publique avant l'année prochaine, je vous souhaite de tout cœur, pour vous et vos familles, santé, bonheur et réussite pour l'année 2020.

Et puis bien sûr, une trêve reposante et bien méritée, ces prochains jours, avant d'attaquer, ensemble, une année bien chargée au service de la Principauté.

Je voudrais aussi souhaiter de la part de l'ensemble des Conseillers Nationaux de très bonnes fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2020 à l'ensemble des Monégasques, des résidents et des très nombreux amis de la Principauté qui bien que n'habitent pas Monaco, aiment ce pays et suivent les travaux sur internet de notre Assemblée.

Très bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Je vais donner à présent, Monsieur le Ministre, vous le souhaitez, je vais vous donner la parole pour dire quelques mots.

M. le Ministre d'Etat.- Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Merci à vous tous, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux.

Je voudrais d'abord commencer par exprimer la reconnaissance du Gouvernement pour le vote

qui vient d'avoir lieu. Il témoigne surtout d'un esprit comme vous l'avez dit, comme vous avez été nombreux à le dire et je me réjouis, comme vous, de cet esprit.

Je ne pense pas, pour autant, que nous ayons besoin de parler fort pour être entendus, ou que vous ayez eu besoin de parler fort pour être entendus, je crois, au contraire que le dialogue constitue une forme particulièrement élaborée de la démocratie et qu'il permet la confrontation des points de vue, des idées, des opinions, mais non pas dans le but que l'une des opinions triomphe sur l'autre, mais bien dans l'esprit que vous avez décrit pour certains, que ces opinions s'enrichissent l'une et l'autre, et c'est cet esprit que je veux saluer.

Alors j'ai bien entendu également les remarques et commentaires que vous avez faits sur l'action du Gouvernement, je peux continuer à m'engager pour vous dire que nous travaillerons ensemble pour l'intérêt général et pour l'intérêt des Monégasques et des résidents en Principauté.

J'ai bien entendu également, Monsieur le Président, et j'en suis très heureux, la mission que vous m'avez confiée et serai très heureux de transmettre vos vœux chaleureux et respectueux à notre Prince Souverain et à la Famille Princière et profiter, de mon côté, pour vous dire aussi, en cette période de fêtes, que je formule pour vous toutes et tous, au nom du Gouvernement, des vœux très heureux et très chaleureux pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont proches.

Merci beaucoup.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Ministre.

Je déclare à présent la séance levée et je prononce la clôture de la seconde session ordinaire de l'année 2019.

Merci à tous.

(La séance est levée à 20 heures 10).



imprimé sur papier recyclé

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

